



Quel recours pour une perte de dossier de mon assureur auto???

Par **assu2010**, le **31/01/2011** à **13:39**

Bonjour,
Suite a un tarif élevé de mon assurance, j'ai décidé de me renseigner pour changer d'assurance et ayant trouver chaussure a mon pied je choisis d'aller chercher un relevé d'information auto chez mon futur ex-assureur et la, comme par magie, il ne retrouve plus ma première année ou je me suis assuré alors que j'ai eu mon permis en début 2008 (les détails sont que je suis plus chez papa-maman donc mon père et moi avons fait les démarches qu'il fallait pour que je sois assuré a mon nom en 2008) et cela peut se justifier car mon ex assureur me parle qu'il m'a assuré en 2009 avec un an d'assurance mais il n'arrive pas a trouver de trace de se qu'il a noter.
Qu'elle recours ais je pour faire bouger les choses car pour moi il veule me garder car c les derniers jours ou je peut changer d'assureur mais il me faut un justificatif de mes 3 ans d'assurance!!! sinon le prix n'est pas le même.
PS: mon assurance m'a expliquer qu'ils ont du virer le mec qui c occuper de notre dossier car il a "foutu la merde" dans plein de contrat.
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **chaber**, le **31/01/2011** à **18:22**

Bonjour,
Votre ex-assureur est dans l'obligation de vous fournir votre relevé d'information. S'il ne peut vous le fournir, la compagnie peut vous l'établir.

Par **assu2010**, le **02/02/2011** à **23:13**

Bonsoir chaber, je suis aller voir mon assurance est il m'ont expliquer que l'ancien employé a dérailler et ils sont en train de rattraper les erreurs kil a faite. Pour mon frère il lui manquer 2 ans de bonus donc ils ont fait "une fleur" il se sont basée sur la parole du client (a ce qu'il parait) et lui ont remis ses deux années de bonus. Bref revenons a nos moutons:rn-rn-je suis "normalement" assuré depuis 2008rn-rn-J'ai eu un accident a mes torts et je suis a 1.18 (qui a mon sens devrait être a 1.12) 2 ans de bonus +1 an de malus malheureusement.rn-rnla ou sa coince :rn-rn- l'assurance a une trace de mon dossier avant 2009 alors qu'il m'ont pris avec une année d'assurance au compteur en 2009 (le truc illogique c ke j'orais du avoir soit du bonus ou soit du malus pendant cet année!!!)rn-rn-l'assurance ne veut rien savoir il me dise que pour mon frère il peuve car lui a été assuré avant l'erreur et après l'erreur des 2 ans et moi la ou sa coince c ke c la première année ou j'aurais du être assuré. (donc pas de trace de dossier avant 2009) rnvoila si vous en savez un peu plus pour me débloquent se serait vraiment simpas de votre part.rn PS: oui il m'ont passer mon historique mais qu'a partir de 2009 vu qu'il n'ont pas de trace avant.